

De La Fraude Fiscale Dans Les Pme/Pmi Congolaises : Une Enquete Menee Dans Les Pme/Pmi De La Ville Portuaire De Matadi

Of Tax Fraud In Congolese Smes/Smis: An Investigation Carried Out In Smes/Smis In The Port City Of Matadi.

Auteur 1 : MAFUTA MBAMBI Eric Vesta.

MAFUTA MBAMBI Eric Vesta,

Institut Supérieur de Commerce de Matadi en République Démocratique du Congo.

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : MAFUTA MBAMBI Eric Vesta (2024) « De La Fraude Fiscale Dans Les Pme/Pmi Congolaises : Une Enquete Menee Dans Les Pme/Pmi De La Ville Portuaire De Matadi », African Scientific Journal « Volume 03, Numéro 26 » pp: 0532– 0547.

Date de soumission : Septembre 2024

Date de publication : Octobre 2024



DOI : 10.5281/zenodo.13938894
Copyright © 2024 – ASJ



Résumé

Cette étude a consisté à déterminer les éléments qui découragent les PME/PMI à payer convenablement l'impôt, en recourant ainsi à la fraude. L'enquête a porté sur (20) vingt PME/PMI de la ville portuaire de Matadi. Le critère de sélection des PME/PMI enquêtées était principalement la viabilité de l'entreprise, appréciée par le niveau de l'organisation et la tenue de la comptabilité ainsi que la taille de l'entreprise évaluée par le niveau du chiffre d'affaires. L'on peut retenir que 40% des PME/PMI enquêtées ont dit que la fraude fiscale est causée par la multiplicité d'impôts et taxes, 25% de ces entreprises ont avancé que c'est à cause de la pression fiscale, 20% ont dit que les tracasseries sont à la base de la fraude, et enfin, 15% des PME/PMI quant à elles, la fraude est causée par l'inadaptation du système fiscal aux réalités socioéconomiques. Sur base des résultats obtenus, nous pouvons tirer un enseignement majeur tel que les PME/PMI Matadiennes recourent à la fraude et en majorité, elles procèdent par voie de corruption et par la manipulation des données chiffrées. Ainsi, nous avons suggéré à l'Etat Congolais de bien organiser son système fiscal, de bien rémunérer ses agents et de mettre en place un système de contrôle pour lutter contre la multiplicité d'intervenants, de contrôle et les tracasseries.

Mots clés : fiscalité, fraude fiscale, PME/PMI

Abstract

This study consisted of determining the elements which discourage SMEs/SMIs from paying tax properly, thus resorting to fraud. The survey focused on (20) twenty SMEs/SMIs in the port city of Matadi. The selection criterion for the SMEs/PMIs surveyed was mainly the viability of the company, assessed by the level of organization and bookkeeping as well as the size of the company assessed by the level of turnover.

We can remember that 40% of the SMEs/SMIs surveyed said that tax evasion is caused by the multiplicity of taxes, 25% of these companies argued that it is because of the tax pressure, 20% said that harassment is the basis of fraud, and finally, 15% of SMEs/SMIs for their part, fraud is caused by the inadequacy of the tax system to socio-economic realities. Based on the results obtained, we can draw a major lesson such that Matadienne SMEs/SMIs resort to fraud and in the majority, they proceed through corruption and the manipulation of encrypted data. Thus, we suggested to the Congolese State to organize its tax system well, to pay its agents well and to put in place a control system to fight against the multiplicity of participants, control and harassment.

Keywords : taxation, tax fraud, SME/SMI

Introduction

L'impôt est fondamental pour le développement d'un Etat moderne et solidaire. Il permet en retour de bénéficier de services publics essentiels (par exemple : enseignement, justice, santé...) et de financer la sécurité sociale (Gobbe, 2014). Mais il sert également à corriger la distribution inégale des revenus. C'est un outil indispensable au service de la collectivité pour lutter contre la pauvreté, car selon Bord et Gobbe (2014) les Etats à haute fiscalité comme le Danemark ou la Finlande ont peu de pauvreté. Alors qu'aux Etats-Unis, où la fiscalité est faible, un tiers des Américains se considèrent dans « la classe inférieure ». Il y a une diversité de sources d'impôts, mais en général, on distingue deux grands types d'impôts : les impôts directs et les impôts indirects (Telekwau, 2014).

Selon Acclassato (2015), le prélèvement fiscal peut être contrôlé et collecté sans que cela n'impose des coûts aux contribuables. Les appareils fiscaux de par la complexité de leur architecture et de leur mode de fonctionnement engendrent des distorsions importantes qui prennent la forme de divers coûts. La complexité engendre des coûts de gestion, de traitement et de contrôle de la procédure fiscale (Acclassato, 2015). D'un autre point de vue, la charge fiscale contraint le budget des contribuables de sorte qu'ils développent des comportements visant à réduire leur impôt (Acclassato, 2015). La fraude fiscale selon Gouyet « serait alors la caractérisation d'un comportement malhonnête, dans le but de tromper la réglementation fiscale par exemple en se soustrayant à des obligations déclaratives » (Caussade, 2017). Cependant, la fiscalité assure un flux prévisible et stable de recettes pour financer les objectifs de développement. De ce fait, le Consensus de Monterrey de 2002 a reconnu le rôle essentiel de la fiscalité dans la mobilisation des ressources nationales, ce qui a été confirmé lors de la conférence de 2008 des Nations Unies, qui s'est tenue à Doha, sur le financement du développement (Pfister, 2009).

Le survol synthétique de la situation économique des pays africains montre qu'ils se battent tous pour accéder au meilleur développement économique et social. Face à cette préoccupation et aux attentes placées à l'économie, ils sont impérativement recommandés de recourir aux ressources internes, cette politique ne peut se concrétiser que grâce à l'observance des lois qui régissent le pays et, parmi ces lois, nous avons les lois liées à la fiscalité. Ainsi, le principal défi pour les pays africains à l'instar de la RD Congo consiste à trouver l'équilibre optimal entre un système fiscal qui soit favorable à l'entreprise et à l'investissement, tout en dégagant

suffisamment de recettes pour financer les investissements publics qui contribuent au développement local et à l'attractivité des économies (Pfister, 2009).

Les recettes générées par l'Etat sont entre autre : les recettes douanières provenant de la douane, les recettes parafiscales provenant des taxes et amendes, les recettes domaniales qui proviennent du patrimoine public et enfin les recettes fiscales qui proviennent des impôts. Ces impôts sont prélevés par l'État de manière obligatoire sur les revenus et les patrimoines de contribuables qui peuvent être des individus ou des entreprises parmi lesquelles nous retrouvons les Petites et Moyennes Entreprises.

Cependant, le rôle de la fiscalité s'étend au-delà de la promotion de la croissance économique. La fraude fiscale prive les pays en développement des avantages budgétaires de la croissance. Alors, les Petites et Moyennes Entreprises qui sont de créativités humaines sont nécessaires. Hormis, dans la lutte contre le chômage, dans le paiement d'impôts pour le développement, et posent de bases dans l'économie de la politique stable. Plus il y'a de PME, plus les bases imposables augmentent et l'État augmente ses recettes en matière d'impôts et taxes.

Par ailleurs, le recouvrement des impôts par l'État auprès des PME qui sont considérées comme des entreprises qui emploient un nombre restreint d'employés et des méthodes de production et de gestion simples pose un problème.

Alors que le développement du pays dépend en grande partie des initiatives privées. Il se trouve que ces dernières au lieu de respecter l'engagement de paiement d'impôt recourent à la résistance qui se traduit par l'évasion fiscale, le refus de l'impôt et la fraude fiscale qui nous intéresse dans cette réflexion. À l'origine, la première victime de la fraude fiscale était l'Etat et ses institutions, mais aujourd'hui c'est l'économie toute entière qui se voit préjudiciée. C'est à ce titre que la mise en place de réelles stratégies de lutte contre la fraude, l'évasion et l'abus fiscal doit être une priorité dans toute société démocratique (De Wee, 2016).

Connaissant que, le rôle de l'impôt est celui de permettre à l'Etat de réaliser ses activités régaliennes lesquelles sont bénéfiques aussi bien pour les PME, ces dernières préfèrent faire la violation expresse de la loi dans le but d'échapper à l'impôt ou de réduire la base imposable. Ainsi, prenant le cas des PME congolaises plus particulièrement celles évoluant dans la ville portuaire de Matadi, il s'agit en quelque sorte, de réunir à travers cette réflexion, les éléments consistant à satisfaire les questions suivantes : Quels sont les facteurs explicatifs de la fraude fiscale dans les PME congolaises principalement celles de Matadi ? Quelles sont les conséquences de cette fraude sur les recettes de l'Etat ? Comment les PME congolaises procèdent-elles à cette pratique ? Que peut faire l'État pour faire face à la fraude fiscale ?

L'objectif poursuivi par cette recherche est d'expliquer les causes de la fraude fiscale et trouver un terrain d'entente entre l'Etat et les Petites et Moyennes Entreprises. La fiscalité devant donc être « intelligente » en constituant un levier de développement. De même, si les normes sociales sont impératives, elles doivent, elles aussi, ne pas décourager l'initiative avec des textes inadéquats faisant peser une responsabilité excessive sur les épaules de ceux qui font l'emploi et la croissance¹. Au travers de cette étude, l'Etat saura les raisons qui motivent les PME et ou PMI à recourir à la fraude afin d'y apporter des solutions bénéfiques.

Nous présumons à titre d'hypothèses que, les facteurs explicatifs de la fraude fiscale dans les PME sont entre autres : la mauvaise gouvernance (mauvaise gestion des deniers publics), la multiplicité d'impôts et taxes, le souci de maximiser les profits (protection des affaires et/ ou capitaux), complexité de l'administration fiscale. Les recettes de l'État censées aider à intervenir dans la vie socio-économique du pays finissent dans les poches de gens qui s'enrichissent au détriment du trésor public en acceptant la corruption. Ces organisations procèdent de plusieurs manières mais nous nous attardons sur la réduction de la base imposable en présentant de données volontairement triquées ou en payant peu que prévu par voie de corruption.

L'Etat, au moyen des impôts et taxes parvient à couvrir les dépenses publiques et lorsqu'il ne perçoit rien ou peu, on constatera son incapacité à intervenir dans la vie socioéconomique du pays ce qui est un frein à son développement. Pour lutter contre la fraude fiscale, l'Etat congolais peut procéder de deux façons : il doit faire en sorte que la fiscalité ne reste pas la plus importante source de financement du trésor public en s'investissant sur la production locale, ce qui rendra le système fiscal plus commode et réduira le nombre d'impôts à supporter par les contribuables et reverra à la baisse le taux d'imposition ; en deuxième lieu, il doit maximiser le contrôle des recettes et en assurer une bonne utilisation, pour que cela ne puisse pas profiter à une catégorie d'individus.

1. Revue de littérature sur la fraude fiscale

L'évitement de l'impôt est au centre de l'actualité. L'homme, cupide, tente depuis toujours d'éluder l'impôt, usant tantôt de procédés licites, tantôt de dispositifs illicites. Georges Pompidou a d'ailleurs dit « La fraude fiscale est à l'impôt ce que l'ombre est à l'homme ». ² Pour Dassesse et Minne (1996), la fraude fiscale implique nécessairement une violation de la loi fiscale en vue d'échapper totalement ou partiellement à l'impôt. Enfin, quant à Margairaz (1973), il y a fraude fiscale lorsqu'on applique des procédés permettant d'échapper à un impôt

¹ Confédération des PME, France, 89 propositions pour les TPE-PME - 5 ans pour agir 2017 – 2022

² Georges Pompidou, <http://dicocitations.lemonde.fr/citations/citation-43902.php>

alors que le législateur n'avait pas prévu d'échappatoire » (Margairaz, 1973). La fraude fiscale se définit comme une action délibérée et illégale d'un contribuable dans le but de se soustraire à ses obligations fiscales, par exemple en ne déclarant pas ses revenus, une activité économique ou des éléments de patrimoine ou en déclarant des montants sous-évalués³. La fraude fiscale est le défaut de déclaration de revenus ; elle est illégale et punissable (Bord et Gobbe, 2014)

1.1. Fraude fiscale : Résultat de la réalisation d'une opportunité

Des mutations de la technique fiscale découlent deux constats. Premièrement, le contribuable détient un avantage informationnel. Il connaît avec exactitude les sources de ses revenus ainsi que les montants qu'il perçoit. Deuxièmement, l'administration, ne pouvant allier personnalisation de l'imposition et recherche de la matière imposable, est donc en grande partie tributaire des informations véhiculées via la « déclaration confession » du contribuable. De cette organisation découle donc une première opportunité de fraude pour le contribuable. En effet, celui-ci peut être tenté de profiter de cet avantage en terme d'information et, en tronquant sa déclaration, réalisera une économie d'impôt.

1.2. Fraude fiscale et ses effets

1.2.1. Effets de la fraude fiscale sur la gestion du pays

La fraude fiscale a fait l'objet de nombreuses tentatives d'évaluation par diverses méthodes donnant lieu à différents résultats. Dans les pays en général, et en particulier le pays en développement, la fraude fiscale peut avoir des effets tels que : la baisse de recettes fiscales. Une étude de l'Université Libre de Bruxelles avance un chiffre de seize milliards d'euros par an, en Belgique (De Wee, 2016). D'autres encore évaluent la perte de recettes fiscales à mille milliards d'euros par an au sein de l'Union européenne, les pertes dues à la fraude fiscale s'élevant à 864 milliards d'euros chaque année. Ces chiffres variant, évidemment, selon les années (De Wee, 2016). L'incapacité de l'Etat à atteindre ses objectifs ; dans la réalisation de ses objectifs bien définis dans le budget, l'Etat a besoin des ressources financières, car l'atteinte de ces objectifs occasionne des dépenses et pour les couvrir, l'Etat est dans l'obligation de générer de recettes.

1.2.2. Effets de la fraude fiscale dans la vie socioéconomique de la population

Ce sont les conséquences de l'incapacité de l'Etat à atteindre ses objectifs. Le budget élaboré, définit les dépenses qu'engagera l'Etat à savoir : les dépenses fonctionnelles qui concernent le paiement de salaire et autres, lorsque les ressources de l'Etat dépendent en grande partie de

³ Rapport public annuel 2016, Cour des comptes, France : la lutte contre la fraude fiscale : des progrès à confirmer.

recettes fiscales et ensuite nous avons les dépenses d'investissement qui se traduisent par la construction des routes, des écoles, des hôpitaux, etc. si l'Etat perçoit peu, il lui sera difficile d'accomplir ce devoir et le peuple en souffre.

2. Généralités sur les Petites et Moyennes Entreprises/Industries

Il est admis un peu par tous les chercheurs, qu'il n'est pas aisée de définir la P.M.E tant l'hétérogénéité des entreprises qui constituent cette catégorie est grande. Ainsi, il est difficile de donner une définition classique de la P.M.E, car il y a autant des définitions qu'il y a de pays. De ce fait, les PME sont définies d'après Cordon et Ray band (1990), comme les unités qui sont exploitées par des patrons qui injectent dans leurs affaires leurs propres capitaux, qui exercent sur les affaires une direction administrative et technique effective et qui ont des contacts directs et permanents avec leurs personnels. Pour Wtterwulghe (1998), la PME est définie comme une unité de production ou de distribution, une unité de direction et de gestion sous l'autorité d'un dirigeant entièrement responsable de l'entreprise, dont il est souvent propriétaire et qui est directement lié à la vie de l'entreprise.

Les PME constituent une catégorie d'entreprises plus dynamique pour la croissance économique et sociale d'un pays. C'est depuis les années 70 que la PME apparaît comme un vecteur essentiel de croissance économique et un relais indispensable de la grande unité (Makunza, 2001). Pour Aneck et Nelson (1990), les PME ne ressemblent pas aux autres entreprises, ceci le met en excellente position pour jouer un rôle économique et social du premier plan. Les Petites et Moyennes Entreprises œuvrent dans deux secteurs économiques : le secteur formel et informel. Il existe plusieurs caractéristiques (Moez, 2007) qui distinguent les PME des grandes entreprises : Petite taille, centralisation et personnalisation de la gestion autour du propriétaire dirigeant, faible spécialisation du travail, la proximité entre patron et employés, l'adaptation facile aux modifications environnementales (flexibilité), système d'information interne simple et peu formalisé, système d'information interne simple basé sur les contrats directs, l'entrepreneur travaille et produit en général pour le marché local, l'épargne personnelle ou l'argent familial constituent la source du financement des petites entreprises.

3. Méthodologie de recherche

3.1.Méthodes et techniques

La ville portuaire de Matadi compte plusieurs PME, œuvrant dans le secteur tant formel qu'informel de l'économie. Toutefois, dans le cadre de notre travail, nous nous intéressons aux PME évoluant dans le secteur formel de l'économie. En effet, pour atteindre l'objectif de notre travail, nous avons procédé à une enquête. Les données ont été récoltées par les étudiants de

l'Institut Supérieur de Commerce de Matadi sur base d'un questionnaire adressé aux propriétaires-dirigeants et/ou gérants des entreprises enquêtées. Les données récoltées ont fait l'objet d'une analyse, il s'agit principalement de la statistique descriptive, et les résultats sont présentés sous forme des tableaux.

L'enquête qui a porté sur (20) vingt PME de la ville portuaire de Matadi, choisies de manière aléatoire, partant des statistiques que nous ont données les Chefs de Service de l'IPMEA de différentes Communes de la ville, des structures d'appui aux activités des PME, en l'occurrence la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises du Congo (COPEMECO), Direction Provinciale du Kongo Central.

Le critère de sélection de la PME enquêtée était principalement la viabilité de l'entreprise, appréciée par le niveau de l'organisation et la tenue de la comptabilité ainsi que la taille de l'entreprise évaluée par le niveau du chiffre d'affaires.

3.2.Profils des entrepreneurs et entreprises enquêtés

Tableau N°1 : Profil des entrepreneurs dirigeants des PME enquêtées

Profil des entrepreneurs dirigeants des PME enquêtées de Matadi		ni	%
Sexe	Masculin	11	55
	Féminin	9	45
	Total	20	100
Etat matrimonial	Célibataire	10	50
	Marié	8	40
	Veuf (ve)	2	10
	Total	20	100
Niveau d'études	Secondaire	8	40
	Supérieur/universitaire	12	60
	Total	60	100
Age moyen des entrepreneurs enquêtés	37 ans		

Source : Données de l'enquête

Les PME enquêtées de la ville portuaire de Matadi sont des entreprises dirigées par la grande majorité, soit 55% d'entrepreneurs du genre masculin avec un état matrimonial célibataire (soit

50 %). Le niveau de formation de la plupart des propriétaires-dirigeants enquêtés est du supérieur. Il découle de notre enquête que peu d'entrepreneurs, soit 40% ont un niveau d'études secondaire. L'âge moyen de nos enquêtés est de 37 ans.

Tableau N°2 : Profil des PME enquêtées

Secteur d'activité	ni	%	Nombre d'employés	ni	%	Chiffre d'affaires annuel moyen en FC	ni	%
Commerce	10	50	Moins de 5	10	50	Moins de 10000000	7	40
			5-10	8	40			
Service	6	30	10 et plus	2	10	Plus de 10000000	13	60
Industrie	4	20						
Total	20	100	Total	20	100	Total	20	100

Source : Données de l'enquête

Partant des informations fournies par le tableau ci-haut, nous constatons que la moitié des PME enquêtées soit 50% de notre échantillon évolue dans le secteur commercial, 30% de ces organisations sont du secteur de service (agences de voyage, transfert d'argent, etc.) et qu'enfin 20% de ces entreprises sont du secteur de transformation ou industriel (boulangeries et autres). Comme nous pouvons le constater et confirmer le résultat d'une étude menée par Mafutambambi (2017), les secteurs de prédilection des PME dans la ville portuaire de Matadi sont davantage le commerce et le service. En outre, les données de ce même tableau nous montrent que la majorité soit 60% des PME auprès desquelles nous avons eu des informations ont un chiffre d'affaires supérieur à 10 000 000 fc, et que parmi ces entreprises, une grande partie travaille avec moins de 5 employés ce qui représente 20% de l'échantillon, 30% d'entre elles fonctionnent avec 5 à 10 employés et enfin 10% de ces entreprises emploient plus de 10

personnes. Cependant, une petite partie des PME enquêtées représentant 40% de la taille de l'échantillon a un chiffre d'affaires inférieur à 10 000 000 fc, et parmi lesquelles une grande partie emploie moins de 5 personnes soit 30%, et que le reste soit 10% évolue avec un personnel comptant plus de 10 individus.

4. Résultats

Les PME/PMI déclarent être fortement entravées dans leur expression par les obstacles ou les contraintes de divers ordres, parmi lesquelles elles citent les contraintes d'ordre fiscal. Cette catégorie d'entreprises est soumise à des multiples tracasseries fiscales et parafiscales. Il s'en suit, que certains agents économiques (entreprises) préfèrent se réfugier dans la clandestinité et à la fraude à cause de tracasseries fiscales et parafiscales très accentuées auxquelles elles sont soumises, la multiplicité d'impôts et taxes, l'application des taux élevés, ainsi que la complexité du système fiscal qui est aussi source de fraude, de confusion et d'inefficacité de recouvrement. Le système fiscal non adapté aux réalités socioéconomiques à laquelle sont soumises ces PME/PMI, l'environnement actuel expose ces entreprises contribuables à la fraude. Hormis la mauvaise foi des agents des administrations fiscales qui peut être à la base des tracasseries, nous devons aussi retenir que l'ignorance des entrepreneurs contribue à favoriser les tracasseries. Ces entrepreneurs ne savent pas quoi payer et à qui.

Par ailleurs, il se pose un problème, la tenue de la comptabilité dans cette catégorie d'entreprises est complexe et irrégulière ; ce qui peut expliquer leur incapacité à produire des données financières reflétant l'image fidèle. Alors, à cause de ces difficultés, les agents de fisc peuvent en profiter pour manipuler ces entreprises. Elles recourent à la fraude par voie de corruption.

Tableau N° 3 : Causes de la fraude fiscale d'après les dirigeants des PME/PMI

Causes de la fraude	ni	fi (%)
Multiplicité d'impôts et taxes	8	40
Pression fiscale	5	25
Tracasseries (multiplicité d'intervenants et de contrôle)	4	20
Inadaptation du système fiscal à la réalité économique	3	15
Total	20	100

Source : Données de l'enquête

L'on peut retenir du tableau ci-dessus que 40% des PME/PMI enquêtées ont dit que la fraude fiscale est causée par la multiplicité d'impôts et taxes et que 25% de ces entreprises enquêtées

ont avancé que c'est à cause de la pression fiscale. Quatre (4) parmi les entreprises enquêtées soit 20% ont avancé que les tracasseries fiscales et parafiscales sont à la base de la fraude fiscale, Et enfin la fraude est aussi causée par l'inadaptation du système fiscal aux réalités socioéconomiques, 15% des PME/PMI ayant constitué notre échantillon l'ont dite. L'Etat impose les contribuables sans tenir compte de certains facteurs (climat des affaires, situation économique, crise, inflation...).

Il ressort que, ces entreprises recourent à la fraude et procèdent en majorité par voie de corruption et par la manipulation des données chiffrées. La manipulation de données chiffrées se traduit par: la dissimulation des bases imposables, à l'exemple de la déclaration du nombre inexacte des employés pour moins payer l'impôt sur le revenu professionnel et bénéficier des excédents, les gonflements des charges comptables ou réduction des produits pour moins payer en matière d'impôt sur le bénéfice, à l'exemple d'émission des factures des dépenses fictives ou la suppression de certaines recettes, omission volontaire de certaines opérations etc. La corruption, qui n'est autre que des moyens employés pour faire agir quelqu'un contre son devoir ou contre sa conscience par de paroles ou en offrant un présent, ces entreprises se voient contraintes de négocier avec les agents de l'administration fiscale en leur proposant une somme moins que ce qu'elles devaient payer à l'Etat, ou les agents de fisc les soutiennent comme couverture dans l'émission de fausses déclarations.

Tableau N° 4 : Solutions proposées pour lutter contre la fraude fiscale

Solutions	ni	fi (%)
Réduire le nombre d'impôts	7	35
Revoir les taux à la baisse	5	25
Tenir compte de la réalité économique	3	15
Réduire le nombre d'intervenants	5	25
Total	20	100

Source : Données de l'enquête

Il ressort de ce tableau que, certaines de ces organisations préfèrent que les pouvoirs publics réduisent le nombre d'impôts et taxes à leur charge soit 35% de l'échantillon, une partie des entreprises enquêtées souhaiterait la baisse des taux d'imposition soit 25% de l'échantillon,

celles qui proposent à l'Etat de restreindre le nombre d'intervenants et de contrôle (tracasseries) représentent 25% de notre échantillon et enfin une proportion estimée à 15% suggèrent à l'Etat de tenir compte de la situation dans laquelle œuvre les PME/PMI. Ces solutions proposées ne permettront pas de lutter à 100% contre la fraude fiscale, néanmoins elles permettront de réduire l'ampleur de cette pratique dans notre pays, surtout au niveau des PME/PMI, car dit Fokotomena, (Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo), le tissu économique de notre pays est constitué des PME.⁴ Hormis les résultats de l'enquête, d'autres solutions sont proposées en tenant compte des revendications de la COPEMECO (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises Congolaises). Pour inciter les opérateurs économiques et encourager ceux qui œuvrent dans l'informel à sortir de leur clandestinité et à renoncer à la fraude, la COPEMECO propose la réduction du taux annuel d'impôt sur le bénéfice à charge des petites entreprises d'1% à 0,5% pour les entreprises des biens, et de 2% à 1% pour les entreprises de service, et encourager et/ou inciter ces entreprises à déclarer correctement.

5. Conséquences de la fraude fiscale sur la mobilisation de recettes publiques

L'Etat compte sur la fiscalité pour rentrer des fonds importants dans ses caisses et lorsque les contribuables recourent à la fraude, cela ne peut pas rester sans conséquences, c'est le cas notamment de :

La baisse des recettes publiques : Lorsque les contribuables recourent à la fraude, lors du recouvrement, l'Etat perçoit peu que prévu, et donc, il y a diminution de recettes publiques puisque la fraude détourne l'argent destiné au trésor public.

La rétention des revenus de l'Etat par les particuliers qui s'enrichissent au détriment des pouvoirs publics

Par la fraude, les contribuables détiennent une part importante de l'argent qui reviendrait à l'Etat. Pour eux, c'est un profit, mais un manque à gagner pour le trésor public, dans la mesure où au début de chaque année, l'Etat se fixe des objectifs budgétaires et les assignations pouvant l'aider à couvrir ses charges publiques. C'est ainsi que les administrations fiscales désirent mobiliser une part considérable en vue de la réalisation de ces objectifs assignés.

L'incapacité de l'Etat à intervenir dans la vie socioéconomique du pays : Au travers des recettes mobilisées, l'Etat paie les fonctionnaires, construit des routes et d'autres infrastructures. S'il mobilise peu, il y aura arrêt de certains travaux et des paiements des agents de l'Etat. Et enfin, les difficultés de l'Etat à réaliser les objectifs fixés dans le budget.

⁴www.Congoforum.be/fr/nieuwdetail.asp?subitem=1fnieuwd=2781Actualitéit=selected consulté le 14/07/2018.

La diminution de rendement : En effet, le gouvernement subit des pertes de revenus énormes. Ces pertes touchent directement son niveau d'endettement et influencent sa capacité d'offrir des services et financer des programmes qui répondent aux besoins de notre société, en constante évolution. Par ailleurs, l'État pour mener à bien sa mission qui est celle de satisfaire le besoin d'intérêt général a besoin des moyens, et la fraude fiscale constitue un frein. Elle compromet l'équilibre budgétaire de nombreux États en réduisant les dépenses collectives.

Atteinte à la justice sociale : Il y a des citoyens qui paient pour d'autres. En effet, les particuliers qui respectent les lois voient leur charge fiscale injustement alourdie parce qu'ils doivent compenser pour ceux qui s'adonnent à la fraude.

Et cela a pour une autre conséquence : le non-respect du principe de l'égalité devant l'impôt. En plus, la fraude fiscale augmente la pression fiscale sur les personnes qui paient effectivement l'impôt.

Favorise les méfaits économiques : Dans une économie de marché, la fraude fiscale porte atteinte au libre jeu de la concurrence. En effet, il y a des entreprises qui subissent une concurrence déloyale parce qu'elles sont respectueuses de la loi et conscientes de leurs responsabilités sociales. En plus, la fraude fiscale fausse les structures de certaines personnes morales ou physiques tout comme elle contribue à la survie des entreprises marginales.

6. Discussion des résultats

Les résultats de la présente recherche légitiment nos hypothèses du fait que, la situation de fraude fiscale au sein de ces organisations s'explique par entre autres : la mauvaise gouvernance (mauvaise gestion des deniers publics), la multiplicité d'impôts et taxes, le souci de maximiser les profits (protection des affaires et/ ou capitaux), complexité de l'administration fiscale. Les recettes de l'État censées aider à intervenir dans la vie socio-économique du pays finissent dans les poches de gens qui s'enrichissent au détriment du trésor public en acceptant la corruption. Ces PME procèdent de plusieurs manières mais nous nous attardons sur la réduction de la base imposable en présentant de données volontairement triquées ou en payant peu que prévu par voie de corruption. Il s'est révélé que 40% des PME/PMI enquêtées disent que la fraude fiscale est causée par la multiplicité d'impôts et taxes et que 25% de ces entreprises enquêtées ont avancé que c'est à cause de la pression fiscale. Quatre (4) parmi les entreprises enquêtées soit 20% ont avancé que les tracasseries fiscales et parafiscales sont à la base de la fraude fiscale, et enfin la fraude est aussi causée par l'inadaptation du système fiscal aux réalités socioéconomiques, 15% des PME/PMI l'ont dite. L'Etat impose les contribuables sans tenir compte de certains facteurs (climat des affaires, situation économique, crise, inflation...). Il

ressort aussi que, ces entreprises recourent à la fraude et procèdent en majorité par voie de corruption et par la manipulation des données chiffrées. La manipulation de données chiffrées se traduisant par : la dissimulation des bases imposables.

Sur base de ces résultats, il y a lieu de reconnaître que chaque année, la fraude fiscale fait perdre des recettes importantes aux Etats et conduit à des pertes substantielles du bien-être de la population en réduisant l'offre des services publics (Masclet et al, 2013). D'après les recherches d'Acclassato (2015), la résistance à l'impôt, qui se traduit au plan individuel par la fraude et l'évasion fiscales, alimente les stratégies d'évitement et entraîne donc un coût budgétaire considérable. La lutte contre la fraude réclame des instruments d'évaluation à l'élaboration desquels la théorie peut apporter une contribution déterminante.

Les résultats de notre étude sont également confirmés par ceux déjà trouvés dans le contexte africain notamment en Algérie avec l'étude menée par Halfaoui et Naraoui (2013) il y'a lieu de souligner que la fraude fiscale concerne les opérateurs échappant totalement à l'imposition mais aussi ceux qui échappent partiellement à celle-ci en pratiquant la sous-déclaration, ce qui leur permet de payer moins d'impôt. Sur 2492 employeurs enquêtés, 66.3% des employeurs et indépendants évitent complètement l'impôt. Le non-paiement des impôts concerne beaucoup plus les indépendants 74.0% et à moindre degré les employeurs 25,4%. Selon Halfaoui et Naraoui (2013), dans les pays développés, les agents économiques choisissent les paradis fiscaux pour échapper à l'imposition dans leurs pays. Dans les pays en développement comme l'Algérie, la fraude fiscale prend des formes différentes et semble très liée à l'économie informelle dans la mesure où la plupart des entrepreneurs, qui sont en majorité des micro-entrepreneurs, échappent totalement à l'imposition.

Enfin, il importe de supprimer la tendance à la multiplication des institutions chargées de la collecte des impôts et taxes (multiplication d'intervenants). Cette multiplication constatée surtout dans le régime de taxation en République du Congo non seulement alourdit le système fiscal, mais tend à limiter la rentabilité et la compétitivité des PME, à pousser celles-ci dans le secteur informel, et favorise l'évasion et la fraude fiscales ainsi que la corruption (BoungouBazika et al, 2013).

7. Conclusion

Cette étude est axée sur les facteurs explicatifs de la fraude fiscale dans les Petites et Moyennes Entreprises et Industries (PME/PMI) de la ville portuaire de Matadi. Après enquête, nous avons abouti aux résultats tels que, ces entreprises recourent à la fraude suite à la multiplicité d'impôts et taxes. En majorité, elles procèdent par voie de corruption et par la manipulation des données chiffrées.

Au regard de ce qui précède, nous suggérons à l'Etat congolais de bien organiser son système fiscal, de bien payer ses agents et de mettre en place un système de contrôle efficace pour lutter contre la multiplicité d'intervenants et de contrôle, les tracasseries fiscales et parafiscales, de réduire certains taux d'imposition et le nombre d'impôts et taxes à charge de ces entreprises. En outre, dans toute imposition, l'Etat devra tenir compte de la situation socioéconomique du moment dans laquelle évoluent les PME/PMI.

Bibliographie

- Acclassato D. (2015), « Éthique et évasion fiscale au Bénin » Université d'Abomey-Calavi & Laboratoire d'Economie d'Orléans,
- Aneck P. et Nelson (1990), *Le développement de PME : politique et programmation*, 2^{ème} éd Du nord, Genève.
- Bord C. et Gobbe F. (2014), *Fraude et évasion fiscales : un sport de riches ?, vivre ensemble éducation*, Bruxelles,
- BoungouBazika J.C et all (2013), *L'incidence des Politiques Fiscale et Douanière sur les PME dans la CEMAC : Une Analyse Comparative du Congo et de la RCA*, Rapport de Recherche du FR-CIEA N° 68/13, Fonds de Recherche sur le Climat d'Investissement et l'Environnement des Affaires (FR-CIEA), 2013, www.trustafrica.org/icbe.
- Caussade T. (2017), *La stratégie fiscale de l'entreprise : entre optimisation et fraude*, thèse de doctorat, Université de Toulouse,
- Confédération des PME, France, 89 propositions pour les TPE-PME - 5 ans pour agir 2017 – 2022
- Cordon, JL et Ray band, TP (1990)., *Economie d'entreprise*, édition Michel viarl,
- Dassesse M et Minne P. (1996), *Droit fiscal et principes généraux et impôts sur les revenus*, 4^{ème} éd, Bruxelles, boyard.
- De Wee A. (2016), *La lutte contre l'évitement de l'impôt : Responsabilité des dirigeants... et de l'entreprise !*, Mémoire, faculté de droit, Université Catholique de Louvain, Louvain.
- Gobbe F. (2014), « Pour une réforme fiscale juste », in *Réseau pour la justice fiscale (RJF)*, colloque au parlement 31 mars 2014.
- Halfaoui et Naraoui (2013), *La fraude fiscale : Ampleur, mécanismes et impact sur l'économie nationale* Mémoire de master en sciences économiques Université Abderrahmane mira de Bejaia
- Mafutambambi E., (2017) « Attitude des PME/PMI Congolaises face à la fiscalité et à leur propre croissance » in *Psychologie et société nouvelle*, Centre Africain de Recherche et d'Actions Sociales, Université de Kinshasa, vol. XVI, n°4, quatrième trimestre 2017, Kinshasa.
- Makunzakeke E. (2001), *La performance des entreprises africaines : problèmes et stratégies de PME en RDC*, éd. Pluvial.
- Margairaz, A, (1973), *La fraude fiscale et ses succédanés, comment on échappe à l'impôt*, 2^{ème} éd, corrigé, vaudoise, Lausanne.

Moez A. (2007), Les ressources de financement des PME et la mise en place du marché alternatif tunisien, inédit, mémoire online.

Ordonnance-loi n° 13/006 du 23 février 2013 portant régime fiscal applicable aux entreprises de petite taille en matière d'impôt sur les bénéfices et profits.

Pfister M (2009), une fiscalité orientée vers l'investissement et le développement : Aperçu de quelques enjeux de politique fiscale en Afrique, réunion ministérielle et la table ronde d'experts de l'initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique du 11-12 Novembre.

Pompidou G., <http://dicocitations.lemonde.fr/citations/citation-43902.php>.

Rapport public annuel 2016, Cour des comptes, France : la lutte contre la fraude fiscale : des progrès à confirmer.

Telekwau A. (2014), *Regard sur la TVA en RDC*, Médiaspaul, Kinshasa.

Wtterwulghé (1998), *La PME-une entreprise humaine*, édition de Boeck, Belgique.

www.Congoforum.be/fr/nieuwdetail.asp?subitem=1fnieuwd=2781 Actualitéit=selected.